

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JANVIER 2018

Monsieur le Maire présente ses vœux au Conseil Municipal et souhaite que la solidarité au sein de l'équipe persiste. Il fait le point sur le parcours de mi-mandat et fait part de la satisfaction des habitants pour les services mis en place. Il souhaite que la municipalité continue dans cette dynamique.

Monsieur le Maire félicite également le travail de toutes les associations, qui sont un vecteur important dans la vie du village.

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

PROJET D'EXTENSION DE CARRIERES

Dans le cadre du projet d'extension des carrières, il est nécessaire de désaffecter les chemins ruraux. Le Conseil Municipal décide de lancer la procédure d'enquête publique, et autorise Monsieur le Maire à désigner un commissaire enquêteur.

SUBVENTIONS 2018

Pour 2018, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- Mission Locale	800 €
- Club de foot Le Lyaud/Armoy	1 000 €
- Echo du Haut-Chablais	2 000 €
- Association Parents d'Elèves	2 100 €
- Tennis Club	500 €
- Association « Goute de Vie »	400 €
- Foyer Culturel Armoy/Le Lyaud	1 100 €
- Association Parents d'Enfants Inadaptés	200 €
- Théâtre « Les Mots Dits »	250 €
- Mutame	78 €
- C.C.A.S.	10 000 €
- Chablais Nordic	500 €

PRIX DE L'EAU

Monsieur le Maire suggère de ne pas augmenter les tarifs de l'eau pour la facturation de mars 2018 à février 2019. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

PROJET D'ECHANGE DE PARCELLES COMMUNE / STE MBI

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'échange entre la commune et la société MBI, dans le cadre de l'aménagement foncier prévu au carrefour de la « Route d'Orcier » et de la « Rue du Quart d'Avaux ». Le projet est accepté.

QUESTIONS DIVERSES

Fête de la lumière : Monsieur le Maire remercie la commission, les enseignants et tous les bénévoles ayant participé à l'organisation de la fête de la lumière qui connaît chaque année un grand succès ;

Compensation Financière Genevoise : pour 2017, le montant de la CFG alloué à la Commune est de 158 066,50 € ;

Travaux Moulin d'Amphion : le carrefour du Moulin d'Amphion a été réaménagé pour plus de sécurité ; des administrés de ce secteur demandent à ce que la commune sécurise davantage le passage piéton situé après le virage.

Monsieur le Maire propose d'installer un panneau de signalisation lumineux et de contacter les services du Département pour modifier l'emplacement du passage piéton ;

Renforcement électrique : Pour faire face aux nouvelles constructions et aux problèmes de sous-tensions sur le secteur des Trois Partieux, ENEDIS installera prochainement un transformateur pour renforcer le réseau électrique ;

Aménagements divers :

Monsieur le Maire propose au Conseil d'apporter certaines améliorations sur le parc du monument aux morts en installant des pavés.

Il propose également de poser des bordures au Champ Dunant, afin de délimiter l'espace vert du parking ;

Le Conseil Municipal approuve ces propositions ;

Marché :

Le marché n'aura pas lieu au mois de janvier. Le Potager des Fourches reprendra du service le 3 février, accompagné de Monsieur BOUCHET, pêcheur professionnel sur le Léman qui proposera la vente de poissons du lac ;

Dégradations :

De nouvelles dégradations et actes de vandalisme ont été constatés ces dernières semaines sur la commune ; nous restons vigilants pour éviter des récidives.

Vogue :

La traditionnelle fondue de la vogue du Lyaud aura lieu le 4 février.